



## Passerelle Boîte automatique > Boîte mécanique

Vous êtes titulaire d'un permis B sur boîte automatique et vous souhaitez conduire sur boîte manuelle ? C'est possible ! (*Sauf si vous avez obtenu votre Permis B boîte automatique depuis moins de 3 mois, et qu'il vous a été accordé pour raison médicale*).

Nous vous proposons une formation de sept heures.

Les apports théoriques concernant la découverte d'un nouveau véhicule se font en voiture. L'enseignant vous explique les différences entre les véhicules automatiques et les véhicules à boîte manuelle.

Une fois cette théorie effectuée, nous partons dans un endroit sécurisé à très faible trafic, afin de travailler sur le maniement mécanique du véhicule.

Une attention particulière est portée à la maîtrise du point de patinage, et à la réussite d'un démarrage en côte.

Une fois que le passage et le rétrogradage des trois premières vitesses est maîtrisé, nous pouvons aller sur la route.

Sur celle-ci, nous finaliserons le passage et le rétrogradage des vitesses, jusqu'à la cinquième vitesse.

Une fois cette partie acquise, l'enseignant se sert de votre ancienne expérience pour observer vos compétences et vous donner des conseils. Il vous enseigne également l'éco-conduite, en vous montrant les techniques appropriées.

L'objectif final étant d'être capable de diriger un véhicule, en adaptant l'allure et la trajectoire à un environnement et à ses conditions de circulation en toute sécurité.

A la fin de cette formation, nous vous délivrons une attestation de conduite sur boîte manuelle, qui permettra à la préfecture de vous délivrer le permis B.

Attention cette attestation n'a pas valeur de permis, il vous faudra attendre le titre définitif édité par la préfecture.